

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 PAIX-TRAVAIL-PATRIE

 REGION DE L'OUEST

 DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

 COMMUNE DE BAHAM

 SECRETARIAT GENERAL

 SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
 PEACE-WORK-FATHERLAND

 WEST REGION

 UPPER PLATEAUX DIVISION

 BAHAM COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

 TECHNICAL SERVICE

DECISION N° 06 / DEC / C BAH / SG / ST / 2024 DU 17 / 05 / 2024

PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 / AONO / C-BAH / SG / ST // CIPM TBEC / 2024 DU 27 / 03 / 2024 POUR LA CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHE DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST « EN PROCEDURE D'URGENCE »

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

- Vu la constitution ;
- Vu la loi N°2019/024/ du 24 DEC 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées.
- Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu Le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu La lettre-circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures Transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu La circulaire N°003/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu Le procès-verbal d'élection de Monsieur KAMDEM Dieudonné aux fonctions de Maire de la Commune de Baham en date du 18 Février 2020
- Vu Au dossier d'appel d'offres national ouvert N°05 / AONO / C-BAH / SG / ST // CIPM TBEC / 2024 DU 27 / 03 / 2024 POUR LA CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHE DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST « EN PROCEDURE D'URGENCE »
- Vu la Proposition d'Attribution N° 06 / L / C / BAH / CIPM / 2024 du 03 Mai 2024 signée du président de la Commission Interne de Passation des Marchés.

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} : le Marché objet de l'Appel d'Offre susvisé est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué aux soumissionnaires ci-après :

Lot N°	Intitulées	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHE DE BAHAM	GIC EMERGENCE CAMEROUN Tel : 691 24 24 24 Douala	49 730 119 (Quarante- Neuf Millions Sept Cent Trente Mille Cent Dix-Neuf) FCFA	05 (cinq) mois

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations

- PREFET/HAUTS-PLATEAUX
- MINMAP
- ARMP
- CIPM/HP
- MINEPAT/HP
- INTERESSE ;
- chrono

Baham, le 17/05/2024

Le Maire,

Kamdem Dieudonné